

CONSEIL MUNICIPAL DE POMMIERS

COMPTE RENDU

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 22 janvier à vingt-heures trente, le Conseil Municipal de Pommiers dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie de Pommiers, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Membres en exercice	22
Présents	15
Votants	17
Pouvoirs	2

Présents : Mesdames et Messieurs **BLANCHET** René, **COQUARD** Jean-Michel, **ROCHETTE** Myriam, **SCHMITT** Dominique, **PIERQUIN** Béatrice, **DEMAY** Jean-Claude, **NAPOLY** Marie-Hélène, **BESSON** François, **GAGNEUX** Patricia, **BELLOT** Laurence, **GUINARD** Thierry, **FUTIN** Fabrice, **PRIVOLT** Anne-Sophie, **GAUDIN** Frédéric, **MILOT** Christine

Pouvoirs : Anaïs PACCOUD donne pouvoir à Anne-Sophie PRIVOLT
Marc NEYRA donne pouvoir à Dominique SCHMITT

Secrétaire : Jean-Claude DEMAY

I - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2023

Monsieur le Maire rappelle les principales décisions prises lors du Conseil municipal du lundi 18 décembre 2023 et demande aux membres du Conseil s'ils approuvent le procès-verbal tiré de cette séance.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II – AFFAIRES FINANCIERES

Les restes à réaliser correspondent aux dépenses et aux recettes d'investissement juridiquement engagées avant le 31 décembre 2023 pour lesquelles l'émission du mandat ou du titre de recette correspondant, non-effectuée avant la clôture de l'exercice budgétaire 2023, sera attachée à l'exercice budgétaire 2024.

Monsieur Dominique Schmitt, Adjoint aux finances, présente l'état des restes à réaliser au titre de l'exercice 2023 :

Date	Objet	Fournisseur	Montant	Compte M14	Compte M57	Opération
19/12/2023	MO Urbanisme AGORA	URBI ET ORBI	1 569,12 €	2313	2313	122
28/11/2023	MO Urbanisme AGORA	Atelier de Montrottier	764,48 €	2313	2313	122
12/12/2023	Illuminations 2023/2024 (loc motifs)	SOBECA	685,20 €	6135	613	SO
12/12/2023	Illuminations 2023/2024 (achat motifs)	SOBECA	9 110,40 €	2188	2188	SO
12/12/2023	Illuminations 2023/2024 (travaux instal)	SOBECA	9 784,20 €	6288	6288	SO
TOTAL			21 913,40 €			

III - TRAVAUX

- Point sur les travaux en cours

IV - URBANISME

- Point sur les dossiers en cours

	PC	DP	CUa	CUB	Rens. notaires	DAACT	DOC	Attest. non recours	Certif. adressage	Arrêté alignement
Quantité	2	4	3	0	21	9	0	0	1	0

V - BILAN DES ACTIONS ENTREPRISES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

- **Activité des commissions**

- Commission finances

Monsieur Dominique Schmitt indique que la commission finances prépare actuellement le budget primitif 2023 et étudie les différentes pistes d'accroissement des recettes qui permettront de financer les projets d'investissement à venir, notamment le Projet Agora.

- Groupe Agora

Madame Béatrice Pierquin indique que des séances de travail ont eu lieu entre le Maître d'œuvre, le bureau de contrôle et le cabinet en charge de la maîtrise d'œuvre urbaine. Plusieurs aspects programmatiques ont évolué, notamment en raison de certaines normes et contraintes techniques. Il est envisagé de transformer la terrasse initialement prévue en toiture végétalisée. Le rendu de l'avant-projet définitif est prévu pour le 4 mars prochain.

Une première réunion travail a également eu lieu entre la Mairie, les Architectes des Bâtiments de France et le Maître d'œuvre.

Le groupe Agora ayant à statuer sur des points précis d'équipements du projet, il se réunira le 29 janvier prochain.

- Commission urbanisme

Madame Béatrice Pierquin présente les éléments principaux du permis de construire déposé par l'entreprise SEFI (Rue de la Mairie). Le projet est constitué de onze logements individuels et quatre logements intermédiaires.

- Commission affaires scolaires

Madame Myriam Rochette indique qu'une réunion avec Monsieur l'Inspecteur d'Académie aura lieu la semaine prochaine concernant les effectifs prévisionnels de la rentrée prochaine.

Monsieur le Maire précise que, pour la rentrée 2024, la Commune de Pommiers sera toujours rattachée au collège ASA Paulini. A partir de la rentrée 2025, elle sera rattachée au territoire du nouveau collège de Limas.

Madame Christine Milot précise que les enfants du CMJ ont visité la station d'épuration de la Commune et ont pu suivre les explications de Monsieur le Maire qui est également Président du Syndicat d'assainissement.

Madame Laurence Bellot indique que les Jeunes Pommes Engagées se réuniront début février à la CCBPD pour travailler sur le rallye vélo.

- Commission culture

Madame Béatrice Pierquin indique qu'une rencontre a eu lieu avec la médiathèque départementale concernant le projet d'évolution de la bibliothèque. Le projet de mutation en médiathèque communale peut bénéficier d'un soutien financier, à condition de respecter plusieurs critères, notamment un certain volume horaire d'ouverture au public et l'embauche d'une bibliothécaire à temps plein.

Elle rappelle que la Fête du Printemps aura lieu le samedi 23 mars prochain. Elle se déroulera sur la base du nettoyage de printemps du village associé au "printemps des poètes" qui se déroule au même moment. Ce sera aussi l'occasion d'accueillir les nouveaux arrivants et de fêter les bébés nés en 2023.

➤ **Activité des structures intercommunales**

○ CCBPD - Projet d'un spectacle commun des troupes de théâtre du territoire

Madame Béatrice Pierquin présente au conseil le projet de spectacle commun des troupes de théâtre du territoire dont les principaux éléments figurent dans le courrier joint en annexe adressé par Monsieur Bernard MARCONNET, Vice-Président de la CCBPD en Charge du Pole Rayonnement du Territoire.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet de spectacle commun susmentionné et la participation financière de 552€.

○ CCBPD - Projet de convention interbibliothèques

Madame Béatrice Pierquin présente au conseil le projet de convention porté par la CCBPD dont l'objet est de faciliter le travail de coopération entre les bibliothèques du territoire (échanges de livres, partage d'animations culturelles, etc.). La convention susmentionnée n'engendrera aucun coût financier supplémentaire pour les communes souhaitant s'engager dans cette démarche.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet de convention susmentionnée.

VI - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Prochain Conseil Municipal : Lundi 26 février à 20h30 à la Mairie de Pommiers
Fin du Conseil : 22h45